

Alterstice

Revue internationale de la recherche interculturelle
International Journal of Intercultural Research
Revista Internacional de la Investigacion Intercultural



Témoigner. Ensemble au coeur de l'adversité

Karoline Truchon

Volume 1, Number 2, 2011

Droits humains et témoignages : l'épreuve de la culture

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1077599ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1077599ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Alterstice

ISSN

1923-919X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Truchon, K. (2011). Témoigner. Ensemble au coeur de l'adversité. *Alterstice*, 1(2), 9–21. <https://doi.org/10.7202/1077599ar>

Article abstract

Cet article esquisse le parcours de l'utilisation du témoignage depuis son avènement afin de mieux saisir et d'ancrer historiquement et socialement la composante interrelationnelle intrinsèque du témoignage. Il montre que la compréhension de la définition et de l'utilisation du témoignage à travers le temps permet d'effectuer un déplacement d'un historique du témoignage – des phases répertoriées pendant des périodes historiques données sur la manière de diffuser de la connaissance – à une éthique du témoignage – l'importance d'appréhender les manières d'être en relation selon les périodes où se vivent les témoignages. Ainsi, si les contextes et les enjeux diffèrent, la redéfinition des valeurs, des normes, des émotions et des impacts des manières d'entrer en relation autour du témoignage constitue une des composantes transversales du témoignage à travers l'espace-temps. Par ailleurs, en esquisant la genèse de la relation testimoniale intersubjective, nous profilerons également celle de la relation à l'interculturalité à travers les époques; d'un communautarisme protectionniste nous en sommes, nous décrirons, maintenant à des tentatives de communautés élargies solidaires au sein desquelles les médias de masse et sociaux accentuent cette possibilité « d'être en relation ».

© Karoline Truchon, 2011



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

ARTICLE THÉMATIQUE

Témoigner. Ensemble au cœur de l'adversitéKaroline Truchon¹**Résumé**

Cet article esquisse le parcours de l'utilisation du témoignage depuis son avènement afin de mieux saisir et d'ancrer historiquement et socialement la composante interrelationnelle intrinsèque du témoignage. Il montre que la compréhension de la définition et de l'utilisation du témoignage à travers le temps permet d'effectuer un déplacement d'un historique du témoignage – des phases répertoriées pendant des périodes historiques données sur la manière de diffuser de la connaissance – à une éthique du témoignage – l'importance d'appréhender les manières d'être en relation selon les périodes où se vivent les témoignages. Ainsi, si les contextes et les enjeux diffèrent, la redéfinition des valeurs, des normes, des émotions et des impacts des manières d'entrer en relation autour du témoignage constitue une des composantes transversales du témoignage à travers l'espace-temps. Par ailleurs, en esquisant la genèse de la relation testimoniale intersubjective, nous profilerons également celle de la relation à l'interculturalité à travers les époques; d'un communautarisme protectionniste nous en sommes, nous décrirons, maintenant à des tentatives de communautés élargies solidaires au sein desquelles les médias de masse et sociaux accentuent cette possibilité « d'être en relation ».

Rattachement de l'auteure

¹Département d'anthropologie et Centre interuniversitaire d'Études sur les Lettres, les Arts et les Traditions (CÉLAT), Université Laval, Québec, Canada

Correspondance

karoline.truchon.1@ulaval.ca

Mots clés

Témoignage; intersubjectivité; souffrance sociale; médias de masse; médias sociaux

Pour citer cet article :

Truchon, K. (2011). Témoigner. Ensemble au cœur de l'adversité. *Alterstice*, 1(2), 9-22.

Introduction

Cet article esquisse le parcours de l'utilisation du témoignage depuis son avènement afin de mieux saisir et ancrer historiquement et socialement la composante interrelationnelle du témoignage¹. Il montre que la définition et l'utilisation du témoignage à travers le temps permettent d'effectuer un déplacement d'un historique du témoignage – des phases répertoriées pendant des périodes sur la manière de diffuser de la connaissance – à une éthique du témoignage – l'importance d'appréhender les manières d'être en relation selon les périodes où se vivent les témoignages. Ainsi, si les contextes et les enjeux diffèrent, la redéfinition des valeurs, des normes, des émotions et des impacts des manières d'entrer en relation autour du témoignage constitue une des composantes transversales du témoignage à travers l'espace-temps.

Notre propos ici sera d'étayer, dans un premier temps, les caractéristiques intersubjectives de la relation testimoniale manifestée pendant la période médiévale et, dans un deuxième temps, de montrer comment cette intersubjectivité relationnelle s'est transformée entre la Deuxième Guerre mondiale et maintenant. Nous proposerons donc, avec une relecture de textes que nous considérons fondateurs dans l'étude du témoignage, que celui-ci est intrinsèquement interrelationnel peu importe les moments où il est vécu et que les manières de le mettre en place et en scène dans les espaces publics éclairent les arrières plans normatifs sociaux en vigueur au moment où il est vécu. Et un de ces arrières plans normatifs est la manière de vivre ensemble différents aspects culturels au sein de nos sociétés. Ainsi, en esquisant la genèse de la relation testimoniale intersubjective, nous profilerons également celle de la relation à l'interculturalité à travers les époques : d'un communautarisme protectionniste nous en sommes maintenant à des tentatives de communautés élargies solidaires au sein desquelles les médias de masse et sociaux accentuent cette possibilité « d'être en relation ».

Le témoignage au Moyen Âge : les prémisses de l'intersubjectivité intrinsèque de la relation testimoniale

Dans un article des plus stimulants, *The Ethics of Testimony: A Genealogical Perspective*, Andrea Frisch (2004) montre que la genèse du témoignage s'avère plus complexe que de seulement insister sur l'émergence du témoin oculaire : être témoin, c'est beaucoup plus que posséder une expérience de la connaissance de première main; être témoin, c'est aussi participer au développement d'une éthique intersubjective et dialogique. Si les formes testimoniales pré-modernes et modernes offrent des alternatives à ce que Frisch (2004) appelle le « paradigme épistémique du témoignage » contemporain, ces alternatives semblent avoir été oubliées de nos jours au profit d'un contexte intellectuel souscrivant au modèle cartésien qui anticipe le sujet comme une personne dont l'existence est fondée sur ses capacités et propriétés épistémiques et au sein duquel le témoignage est principalement un discours sur la connaissance.

Un examen attentif des conditions de production du témoignage dans la jurisprudence médiévale montre une autre manière d'appréhender le rôle du témoin et l'acte de témoigner. Cette incursion permet d'entrevoir l'éthos intersubjectif du témoin et la relation éthique du témoignage avec l'environnement social où celui-ci est activé. Au 16^e siècle, les enjeux relatifs à la position de témoin existaient dès l'instant du témoignage, pas au moment où le témoin aurait eu connaissance de ce qu'il va témoigner. Le témoin est alors une personne qui dépose une preuve, pas un individu qui a été dans une position de vivre, voir, entendre, ressentir ou sentir cette preuve (Frisch, 2004). Le témoin en période médiévale, contrairement au précepte qui exige au témoin contemporain de témoigner de la vérité, d'être objectif sur ce qu'il a vu, entendu, ressenti, de rendre le *perfecta scientia* (Derrida, cité par Frisch, 2004), est appelé à témoigner justement quand les faits sont incertains et qu'aucune confession n'a été obtenue de l'accusé. Le témoignage demandé au témoin en période médiévale n'est pas tenu d'exemplarité ni d'universalisation; il est une énonciation de l'éthos du témoin, une éthique qui est en elle-même intersubjective car

¹ Ce texte présente une partie des réflexions proposées pendant le séminaire « Droits humains et témoignages dans les organisations humanitaires au Canada et au Québec », tenu à Montréal en mai 2010, dans le cadre du projet de recherche « Droits et témoignages » dirigé par Francine Saillant et financé par le CRSH. Je remercie chaleureusement Francine Saillant pour cet espace de réflexion et d'interactions ainsi que le CRHS, le FQRSC et le CELAT qui ont contribué à financer mes travaux sur le témoignage et le vivre-ensemble.

ce qui est recherché, c'est un consensus social pour régler des situations problématiques, pas la consolidation de faits autour de ces situations dérangeantes (Frisch, 2004).

Par conséquent, témoigner en contexte médiéval ne dérivait pas d'une connaissance objective des faits, mais s'édifiait comme acte éthique procédant d'une relation de solidarité où celle-ci constituait précisément le contenu du témoignage. Le témoin n'est pas le seul auteur responsable de son témoignage. Il s'insère dans une dynamique relationnelle réunissant, notamment, le plaignant et l'accusé qui, par leurs relations, contribuent à créer les paramètres de l'espace testimonial du conflit à régler. Frisch (2004) souligne que « [i]n the folklaw context, there is no such thing as bearing witness *tout court*; rather one always bears witness *to someone* » (p. 47). Le témoignage en période médiévale s'avérait donc une réponse partagée qui devenait possible quand le témoin existait déjà aux yeux des autres membres de la communauté, peu importe qu'il ait réellement ou non en sa possession des éléments formels de preuve (Frisch, 2004). Ainsi, pour agir comme témoin, à titre de membre d'une communauté éthique, le témoin en contexte médiéval comprenait et acceptait qu'il devait son existence aux autres (Frisch, 2004).

Les exemples du procès de Frédégonde et des écrits du voyageur Bartolomé de Las Casas illustrent, d'une part, l'intersubjectivité de la relation testimoniale et, d'autre part, l'importance d'avoir la permission de témoigner des autres membres de la relation testimoniale. Le procès de la reine Frédégonde, accusée d'avoir eu des relations adultères desquelles serait né son fils, est un cas documenté dans la littérature judiciaire de la France pré-moderne et du début de la modernité. Ces écrits relatent que cette accusation a été réfutée par les témoignages de trois évêques et trois cents seigneurs de sa cour. Ces individus n'ont pas témoigné avec une connaissance de première main sur les circonstances exactes de la conception de son fils et Frédégonde n'a pas sélectionné ces témoins parce qu'ils connaissaient le statut biologique de son fils avec certitude. Ces témoins ont témoigné, non pas parce qu'ils pouvaient attester connaître les circonstances de la conception de son fils, mais parce qu'ils croyaient en elle (Frisch, 2004). Cet exemple montre la relation éthique et non épistémique du témoin envers la personne à qui s'adresse le témoignage. Les témoins ont témoigné en solidarité à Frédégonde et n'offraient pas de preuves à propos de l'accusation portée contre elle (Frisch, 2004).

Un passage de l'ouvrage de Las Casas, *Historia de las Indias*, est tout aussi éclairant sur cette relation éthique. Afin de prouver que Christophe Colomb avait effectivement été le premier Européen à découvrir le Golf de Paria (sur la côte de Trinidad), Las Casas écrit :

And the latter is proved [...] that [Columbus] was the first to discover Paria [...] and his son the Admiral Don Diego has proved this with sixty earwitnesses and twenty-five eyewitnesses. [...] He proved, likewise, that since [Columbus] discovered these Indies and islands [...] before anyone else, others who discovered lands were inspired to go on voyages of discovery. [...] This he proves with sixteen earwitnesses and with forty-one who believe it and with twenty two who know it and with thirteen who affirm that he was the first to discover these lands, and for this reason they believe it. (cité par Frisch, 2004, p. 40-41)

À propos de cette reconnaissance des capacités d'être témoin dans l'argumentation de Las Casas, Frisch (2004) souligne trois éléments. En premier lieu, elle relève l'incongruité de l'amalgamation des témoins auditifs et des « croyants sans preuve » aux témoins visuels. Ensuite, elle remet en question la stratégie utilisée par Las Casas qui décide de mentionner en premier les résultats du sondage de Don Diego en raison du nombre de personnes appelées à témoigner plus élevé que dans ses propres analyses, quantité qui rendait ainsi l'analyse plus sérieuse. Finalement, et de manière plus importante soutient-elle, le fait d'avoir ajouté une catégorie distincte de « témoins qui savent » que Colomb a été le premier Européen à découvrir le Nouveau Monde implique que la connaissance n'était pas une donnée essentielle au témoignage. La combinaison de ces trois éléments expose l'idée que la croyance des témoins de Las Casas à l'égard de Colomb ne réfère pas à une expérience antérieure mais plutôt que ces témoins performant cette croyance dans l'acte de témoigner (*bearing witness*) (Frisch, 2004).

En résumé de cette section sur les propriétés intersubjective du témoignage pendant l'époque médiévale, réitérons que l'individu considéré comme témoin n'était pas appelé à s'exprimer à la première personne pour livrer ce qu'il avait vécu, vu, entendu, touché, senti ou ressenti. Il répondait à une manière d'entrer en relation qui était éminemment dialogique. Cette forme de témoignage supposait une conceptualisation différente de l'individu isolé

qui témoigne à partir de sa propre personne, figure qui alimente plusieurs discussions contemporaines sur le témoin, le témoignage et l'acte de témoigner (Frisch, 2004). La prémisse dialogique du témoignage en période médiévale impliquait toujours des relations entre des personnes, jamais des sujets individualisés éloignés les uns des autres. Cette prémisse rendait le témoignage fondamentalement éthique. En problématisant la question du témoignage comme une expérience épistémique individuelle, les théoriciens, tel Jacques Derrida, omettent la qualité fondatrice éthique du témoignage, qualité qui le distingue d'autres formes de discours purement épistémiques. Frisch (2004) n'infère pas que Derrida ne reconnaissait pas la dimension éthique du témoignage. Elle déduit plutôt que pour ce dernier, ainsi que pour plusieurs de ses contemporains, « *ethics seems to derive from, rather than precede, both epistemology and ontology* » (Frisch, 2004, p. 49 [c'est nous qui soulignons]).

De plus, Frisch affirme que si l'acte de témoigner continue à être conçu comme une manière d'obtenir de la connaissance et que le témoignage devient un mode de communication de cette connaissance, l'incapacité de savoir réellement, une incapacité que nous savons pouvoir être présente à chaque moment de la relation testimoniale, rendra le témoignage tout simplement impossible. Pour l'auteure, « [w]hat pre-modern history teaches us, [...], is that it is possible to approach testimony in profoundly ethical terms, and to construe the witness as a quintessentially second person – not so much as a subject but as an *intersubject* » (Frisch, 2004, p. 53 [c'est nous qui soulignons]). Ce postulat théorique est prometteur pour la suite de notre réflexion. Toutefois, il faut reconnaître que, pendant la période médiévale, il n'est point question de ce que nous nommons « interculturelité en action », mais bien d'un communautarisme protectionniste qui gère sa différence à l'intérieur même de sa communauté et non entre les différentes communautés. L'interculturalité en action se révèle et se déploie au cours des prochaines périodes du témoignage contemporain que nous étudierons dans la prochaine section.

Le témoignage de 1940 à maintenant : genèse des transformations des manifestations de l'intersubjectivité testimoniale

Nous venons de recenser les éléments qui amènent la condition d'énonciation d'une éthique intersubjective du témoignage en contexte médiéval : transcender le paradigme du témoin oculaire qui a vécu une situation donnée, et donc posséderait une connaissance objective de la réalité l'autorisant à parler à la première personne, pour laisser émerger un modèle dialogique où le témoin, caractérisé par sa position de deuxième personne qui fait de lui un « intersujet », est en relation constante avec les personnes de son entourage en formant une relation de solidarité d'où découle une réponse partagée par le témoignage. Cette condition, quoique non explicitement soulignée dans les écrits contemporains traitant de la question du témoignage, est pourtant présente depuis l'avènement du témoignage de masse amorcée par les survivants de la Shoah. D'un devoir de mémoire, à un étalage intime de la souffrance, à une mise en scène commune du témoignage, l'éthos intersubjectif de la relation testimoniale se confirme, se raffine et se redéfinit depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le témoin, pour diffuser son témoignage dans l'espace public, est depuis toujours tributaire de la reconnaissance arbitraire de ses pairs et de personnes qui semblent, de prime abord, extérieures à sa réalité empirique.

Le témoignage pendant la Deuxième Guerre mondiale et l'après-guerre : la Shoah et le devoir de mémoire

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, les survivants de la Shoah entament le développement de ce qu'Annette Wieviorka nomme le « modèle de la construction du témoignage » (1998). Pour ces survivants, le témoignage est une réaction contre l'Histoire écrite par les vainqueurs et un legs, d'abord pour ceux qui n'ont pas survécu au génocide et, éventuellement, pour les descendants des survivants de cette tragédie. Le besoin impératif de témoigner s'est manifesté quand les gens vivant dans les ghettos ont eu le pressentiment qu'« [i]l n'y aura[it] aucun héritier ni aucune mémoire » (Borwicz, cité par Wieviorka 1998, p. 34). Écrire devint à ce moment « un besoin vital de garder la trace d'événements qui défient l'imagination et [...] de s'assurer l'immortalité » (Wieviorka, 1998, p. 34). Les survivants souhaitaient « témoigner d'un monde englouti » (Wieviorka, 1998)².

² « Témoigner d'un monde englouti » est le premier grand ensemble de trois ensembles de figures de témoins présentés par Annette Wieviorka dans son ouvrage de référence, *L'ère du témoin* (1998).

Pendant l'occupation allemande, diverses formes d'écrits ont été produites dans l'illégalité pour relier les gens vivant cette invasion et informer les personnes extérieures qui éventuellement liraient ces écrits car « le projet nazi » était perçu comme étant une manière « de gommer un peuple de la mémoire du monde et de l'histoire du monde » (Wieviorka 1998, p. 21). Pensons, entre autres, aux archives de Varsovie, créées par Emmanuel Ringelblum, historien et militant, qui, avec l'aide d'amis, rassembla d'abord plusieurs témoignages de Juifs qui se réfugiaient à Varsovie puis divers documents de la vie quotidienne, ou pensons à la structure d'archivage systématique organisée au sein du Judenrat, l'administration juive du ghetto de Lodz dont l'objectif avoué était de permettre aux futurs chercheurs d'étudier la vie de la société juive pendant une de ses périodes les plus difficiles (Wieviorka 1998). Des journaux ont aussi circulé clandestinement dont la *Chronique du ghetto de Lodz*, initiée par Julian Cukier (1900-1943), originaire d'une famille bien connue de Lodz, journaliste d'avant-guerre surnommé « le Plutarque du Ghetto », mais écrite collectivement par des gens aux origines, formations et âges différents et ne parlant pas la même langue. Les chroniques et les récits individuels s'ajoutent également au lot diversifié des écrits conçus pendant l'occupation allemande. Mentionnons, à titre d'exemple, le contexte de la parution de l'ouvrage *Suis-je un meurtrier?* de l'ancien policier Calel Perechodnik, qui avant sa mort avait confié son manuscrit à un ami polonais, Wladyslaw Blazewski. Cet ami remit le manuscrit à son frère installé en Israël et une copie du manuscrit a été déposée à l'Institut d'histoire des Juifs de Varsovie. Publié en 1993 par l'historien polonais Pawel Szapiro, cet ouvrage constituerait le seul témoignage d'un membre des polices juives des ghettos (Wieviorka, 1998).

Bien que, de cette première période du témoignage, Annette Wieviorka (1998, p. 78-79) juge que les survivants n'apparaissent pas comme « groupe dans aucune fraction du corps social » et que les associations de survivants juifs demeurent encore « de simples lieux de sociabilité et d'entraide » ne cherchant pas « à s'adresser à d'autres qu'à ceux qui ont vécu la même expérience », il n'en demeure pas moins que des relations intersubjectives traversent les exercices de témoignage survenus pendant et après la Shoah. Les archives, les journaux, les chroniques n'auraient pu se concrétiser sans la concertation de plusieurs personnes subissant ces réalités et d'autres leur étant extérieures. Le travail moral de l'historien et activiste Emmanuel Ringelblum, de l'ami de Calel Perechodnik, Wladyslaw Blazewski, ainsi que celui d'historiens contemporains tels que Michel Borwicz et plus récemment Annette Wieviorka, a permis de faire remonter à la surface la mémoire d'individus et d'événements qui autrement seraient restés dans l'ombre. Précisons que d'autres personnes qui nous sont inconnues ont aussi accompli ce travail moral malgré qu'elles n'aient pas été publicisées. Le passage de l'invisible au visible débute avec le procès Eichmann qui apporta une visibilité publique aux dimensions intersubjectives de la relation testimoniale mais cela, « au prix d'une modification du contenu et de la modification de cette mémoire » (Wieviorka, 1998, p. 79).

« L'avènement du témoin » *acteur*³ débute avec le procès d'Adolf Eichmann⁴ qui marque un tournant dans l'émergence de la mémoire du massacre aux États-Unis, en Israël et en France. La mémoire du génocide devient, dans cette nouvelle ère, essentielle à une certaine identité juive qui se revendique de plus en plus dans l'espace public. Gidéon Hausner, le juriste en charge du procès Eichmann, a construit une scénographie autour des témoignages pour confirmer, commenter et développer le contenu des documents écrits présentés pendant le procès (Wieviorka, 1998). Cette stratégie différait du procès de Nuremberg tenu en 1945 où seulement des pièces à conviction avaient été fournies. Hausner n'espérait pas qu'un verdict : il voulait que l'accusation contribue à « l'écriture d'un récit historique » et il souhaitait « qu'elle mette la guerre hors la loi » (Hausner, cité par Wieviorka, 1998, p. 95). Dans ses *Mémoires*, publiées en 1966, il mentionne qu'une petite fraction des archives aurait pu « faire condamner Eichmann dix fois et dix fois encore », mais comme il voulait toucher le cœur des hommes, ce que le procès Nuremberg n'avait pas pu accomplir, il affirme avoir décidé de faire reposer les accusations « sur deux piliers et non sur un seul » : d'une part, les pièces à conviction et, d'autre part, les dépositions des témoins car « l'immédiateté de ces récits à la première personne agit comme le feu dans la chambre réfrigérée qu'est l'histoire » (Hausner, cité par Wieviorka, 1998, p. 94-95 et 97). Le choix des témoins est aussi un véritable *casting* :

³ « L'avènement du témoin » est le deuxième grand ensemble de figures de témoins présentées par Annette Wieviorka dans son ouvrage de référence, *L'ère du témoin* (1998). Nous ajoutons l'idée d'un témoin qui joue un rôle attendu de lui par son entourage et d'autres personnes extérieures à sa réalité empirique en accolant le mot « acteur » à cette deuxième figure.

⁴ Adolf Eichmann (1906-1962) était fonctionnaire de l'Allemagne nazie et membre des SS. Il organisa l'identification des victimes et leur déportation vers les camps de concentration.

on sélectionne une diversité de personnes pour représenter toutes les sphères de la société. Au total, 111 personnes ont été appelées à témoigner (Wieviorka, 1998).

De ce procès résulte un paradoxe : « la parole des témoins est libérée » (Wieviorka, 1998, p. 117) mais le témoin porteur d'histoire, d'expériences, n'existe pas en soi. Le témoin existe parce qu'il est placé dans une situation de témoignage (Wieviorka, 1998). Cette parole commence également à être récupérée comme outil thérapeutique par lequel la rédemption devrait nécessairement passer à travers le témoignage, même si plusieurs auteurs-témoins mentionnent ne pas vouloir revivre les événements difficiles qui ont culminé en leur immigration. « [U]ne demande sociale de témoignage » (Wieviorka, 1998, p. 117) s'institue pour valider et reconnaître des vies, celles que le témoignage pré-figure et avec le procès Eichmann, résume Wieviorka (1998, p. 117-118), « le survivant acquiert son identité sociale de survivant, parce que la société la lui reconnaît ». Un nouvel horizon testimonial se profile et il perdurera pendant les prochaines décennies : alors que le procès Nuremberg avait mis l'accent sur les bourreaux et les mécanismes qui avaient permis la guerre, le procès Eichmann édifie les victimes comme porteuses par excellence de la mémoire et de la conscience d'un événement.

En bref, si les survivants de la Shoah n'étaient pas entendus ou ne cherchaient pas à se faire entendre jusqu'au procès Eichmann, ce dernier a permis de réviser l'identité sociale du peuple juif dans l'espace public grâce au contexte social et historique permettant cette ouverture. D'emblée, nous pourrions interpréter la manière qu'a eue Gidéon Hausner d'utiliser les témoins-acteurs et leurs témoignages-émotions pour en faire un spectacle comme étant purement instrumentaliste et une manière pour lui de passer à l'Histoire, mais, et ses *Mémoires* le confirment, sa tactique était également fondée sur une volonté de repositionner l'identité du peuple juif sur l'échiquier mondial (Hausner, cité par Wieviorka, 1998). Jumeler des stratégies d'affaires, de relations publiques personnelles et de militantisme peut sembler contradictoire, voire même paradoxal. Or, le cas de cet avocat qui est devenu à la fois un exemple de réussite professionnelle au plan international et un allié des survivants qui cherchaient à se faire entendre ouvre la voie à l'émergence d'un nouvel arrière-plan normatif social où chaque personne dans une situation donnée peut devenir un « entrepreneur de soi » tout en forgeant des liens intersubjectifs manifestement sincères et engagés. Si Wieviorka (1998) décrit « l'avènement du témoin » comme deuxième grand ensemble de figures de témoins entre les années 1950 et 1970, nous tenons toutefois à faire ressortir que ce témoin, comme pour le premier grand ensemble, n'aurait pu advenir sans les liens intersubjectifs que des personnes dans la même position ou extérieures à sa réalité ont construit avec et autour de lui. Ces liens intersubjectifs laissent d'ailleurs entrevoir un début d'interculturalité en action. Entre la Deuxième Guerre mondiale et les années 1970, deux courants s'affirment, bien que l'un soit invisible dans l'espace public.

1. Des relations intersubjectives communautaires se développent au sein du peuple juif qui se rassemble pour faire un travail sur le devoir de mémoire.
2. Les premiers balbutiements de l'interculturalité en action se dessinent quand des alliés de personnes juives persécutées posent des gestes de solidarité envers ces dernières, quoique dans le contexte social d'alors, il était impossible de le mentionner dans l'espace public sous peine de représailles sévères.

La prochaine période du témoignage contemporain offre plus d'ouverture à la différence, mais avec des contraintes sociales tout aussi singulières.

Le témoignage des années 1970 au tournant des années 2000 : la souffrance sociale et sa mise en intimité dans l'espace public

Avec la montée de l'utilisation des médias entre les années 1970 et 2000, « l'ère du témoin » *pré-figuré*⁵ s'infiltré. Les sociétés occidentales changent et nous assistons à une démocratisation des acteurs de l'histoire où la parole est donnée aux exclus, aux sans voix comme valeur ethnologique, mais aussi comme acte politique (Wieviorka, 1998). S'esquisse alors un engouement pour les récits de vie : « Raconter sa vie est une satisfaction qu'on se refuse difficilement. C'est la preuve qu'on a bien existé et qu'un interlocuteur est là, prêt à s'intéresser à vous.

⁵ « L'ère du témoin » est le troisième grand ensemble de figures de témoins présentées par Annette Wieviorka dans son ouvrage de référence, *L'ère du témoin* (1998). Nous ajoutons ici l'idée d'un témoin qui est imaginé par son entourage et d'autres personnes extérieures à sa réalité empirique en accolant l'expression « pré-figuré » à cette troisième figure.

[...] [T]outes les vies se valent et sont bonnes à raconter » (Gaussin, cité par Wieviorka, 1998, p. 127). C'est aussi le triomphe de l'idéologie des droits de l'homme où « l'homme-individu est ainsi placé au cœur de la société et rétrospectivement, de l'Histoire. Il devient publiquement, et lui seul, Histoire » (Wieviorka, 1998, p. 128). Nous assistons également à la transition de l'espace privé à la sphère publique de la psychologisation des états d'âme avec la naissance de la télévision de l'intimité qui mise sur une nouvelle forme de spectacle fondé sur la parole de gens dits ordinaires (Wieviorka, 1998).

Un « impératif social de mémoire » a aussi remplacé le témoignage spontané qui cherchait à combler des besoins de justice (Wieviorka, 1998). Pour le survivant de la Shoah, ces nouvelles manifestations de reconnaissance sociale à travers leurs présences dorénavant acceptées, et surtout demandées, dans l'espace public apportent des avantages et des inconvénients. Le principal avantage pour le survivant est de savoir que son témoignage, s'il n'est pas totalement compris, est du moins écouté avec intérêt et cette écoute « lui rend sa dignité, dans la part même de son identité qui a été humiliée : celle de rescapés des ghettos » (Wieviorka 1998, p. 161). Le principal inconvénient est que le témoin peut se sentir enfermé dans une seule identité, celle de déporté, et n'exister que comme survivant qui témoigne.

Pour concrétiser cette intimité entre des témoins et leurs publics, un mécanisme de communication est activé par une interaction spécifique entre l'émission et la réception où celui qui témoigne signe avec celui qui reçoit le témoignage un « pacte compassionnel » (Mehl, cité par Wieviorka, 1998) : « Du côté de l'émission, le protocole compassionnel règle une mise en scène fondée sur l'exhibition de l'individu, de sa souffrance particulière, et met l'accent sur la manifestation émotionnelle et sur l'expression corporelle. Du côté de la réception, l'identification au malheureux et l'empathie avec les souffrants constituent les ressorts de l'élan compassionnel » (Wieviorka, 1998, p. 179). Car le témoignage s'adresse au cœur et non à la raison. Il suscite la compassion, la pitié, l'indignation, la révolte même parfois (Wieviorka, 1998). Néanmoins, la fonction de recueillir des témoignages est considérée par plusieurs pendant cette période comme une manière de réparer l'irréparable (Wieviorka, 1998) ou encore comme une position éthique qui permet à une histoire de contribuer à une Histoire vivante (Weine, 2006).

Outre les projets de recherche à vocation vaguement thérapeutique qui continuent de faire remonter la parole des survivants, tels que le *Fortunoff Video Archives for Holocaust Testimonies* logé à l'université Yale⁶, la pratique testimoniale, catapultée par la médiatisation de l'intimité, s'institutionnalise et travaille à s'insérer dans un espace d'affaires, politique et médiatique pour rejoindre des donateurs, des décideurs et le grand public en général. Ce contexte favorise la naissance d'un mouvement que Michael Berenbaum nomme « l'américanisation de la Shoah », qui met en scène la récupération de l'Holocauste à des fins idéologiques « où doit triompher l'optimisme » (Wieviorka, 1998, p. 157). La téléserie *Holocauste*, le film *La liste de Schindler* ainsi que le Musée Mémorial de l'Holocauste de Washington incarnent cette doctrine (Wieviorka, 1998).

Les organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent au contact de populations vivant des violences politiques sont aussi interpellées par ces nouvelles dynamiques testimoniales. L'utilisation la plus documentée du témoignage est probablement celle qu'en fait Médecins Sans Frontière (MSF) depuis les années 1970 (Redfield, 2006). En acceptant le prix Nobel de la paix en 1999, l'organisation a mentionné dans son discours :

Silence has long been confused with neutrality, and has been presented as a necessary condition for humanitarian action. From its inception, MSF was created in opposition to this assumption. We are not sure that words can always save lives, but we know that silence can certainly kill. (Redfield, 2006, p.3)

En adoptant pareille position, MSF s'est distinguée de la Croix Rouge qui opérait discrètement et avec neutralité sur divers terrains politiquement controversés. MSF est né à un moment où l'histoire a été marquée par plusieurs génocides et par d'importants mouvements de décolonisation. Le silence dans pareil contexte était perçu comme une trahison et un manque d'intégrité par les fondateurs de MSF. Après plus de deux décennies d'activités et de tensions internes sur l'utilisation du témoignage, l'un des cinq centres opérationnels de MSF distribue toujours un guide de référence aux 14 sections nationales réparties à travers le monde. Ce guide détaille stratégies et outils

⁶ Voir : <http://www.library.yale.edu/testimonies/>

pouvant servir de témoignage. Les sections nationales peuvent l'adapter selon leurs besoins et les contextes spécifiques de leurs interventions.

Le livre *Silence, on meurt : Témoignages sur la guerre du Congo dans les années 1990* est un exemple de production et de diffusion de témoignages par MSF. Publié par la section belge, le but de cet ouvrage est de « donner la parole aux Congolais pour qu'ils présentent eux-mêmes, sans fard, leur réalité quotidienne » (MSF, cité par Redfield, 2006, p. 21, note 24). La vie quotidienne de plusieurs Congolais est exposée « sans embellissement », destin caractérisé par des images d'individus en détresse dans leurs occupations journalières. Ces images cherchent à montrer la particularité de la souffrance dans la violence de masse. À travers les témoignages des personnages présentés, des personnes ordinaires, la souffrance de leur quotidien devrait, croient les responsables de ce livre, atteindre tout être humain qui partage une des caractéristiques de ces personnes, ou encore n'importe quel individu « décent » (Redfield, 2006, p. 12). Cette manière de faire repose sur « le sauvetage de l'individu de la masse » et fait de l'intimité créée la pierre d'assise de la production testimoniale. Le témoignage, tel qu'il est pratiqué par MSF, illustre la force grandissante des acteurs collectifs tels que les ONG, qui jouent un rôle majeur dans la redéfinition de la moralité auprès des audiences internationales (Redfield, 2006).

Les témoignages de souffrance sociale deviennent dès les années 1980 des récits d'intervention humanitaire. Le témoignage est politisé par des tensions morales sous-jacentes qui reflètent principalement les objectifs des organisations qui le diffusent, bien que ces dernières, par leurs employés et coopérants, agissent aussi par principe de solidarité. Le travailleur humanitaire, en témoignant, se transforme en médiateur qui authentifie les victimes en sa qualité de personnage hybride et liminal qui n'est ni un diplomate, ni un membre de faction guérilla, qui est moitié amateur moitié expert, mais résolument un héros et un narrateur (Brauman, cité par Cohen, 2001). Nous voyons ici le déplacement du témoignage qui n'est plus seulement destiné à être effectué par les populations locales souffrantes, mais aussi, et peut-être surtout, par le coopérant, par le travailleur humanitaire afin de se hisser dans la « hiérarchie de la crédibilité » (Becker, cité par Cohen, 2001, p. 175).

Ainsi, entre les années 1970 et 2000, avec cette interculturalité en action se développe un début d'écoute des personnes juives par les personnes non-juives. La recherche d'intimité par le témoignage télévisé provoque aussi, malgré un aspect voyeur manifeste qui ne mène pas nécessairement à la reconnaissance des personnes, la confrontation à la différence dans l'espace public. C'est toutefois la pratique du témoignage par les organisations humanitaires qui a permis un décloisonnement du témoin, qui n'est désormais plus qu'un individu qui parle à la première personne, mais aussi une tierce partie qui s'exprime également par voie testimoniale sur les réalités de ce témoin. Cette nouvelle position annonce notre dernière section où le témoin est une deuxième personne comme le théorisait Frisch (2004) sur le témoignage en contexte médiéval.

Le témoignage aujourd'hui : les « témoins des témoins » s'amènent à la barre, au front et dans les nouvelles avec et pour les « témoins »

Nous avons commenté le développement de l'institutionnalisation du témoignage qui, aujourd'hui, est doublée d'une démocratisation qui demeure, dans la réalité, organisée, structurée et révélatrice des arrières-plans normatifs et moraux de l'époque dans laquelle ces relations testimoniales intersubjectives sont produites. À l'instar des ONG nationales et internationales, des citoyens empruntent et redéfinissent les termes d'utilisation des techniques de communication et de lobbying politique des institutions en utilisant le témoignage comme un outil de contre-pouvoir. Contre-pouvoir, car ce ne sont plus que celles et ceux qui ont vécu, vu, entendu et ressenti qui témoignent dans l'espace public pour recevoir une reconnaissance politique ou sociale, mais aussi des gens qui n'ont pas vécu, vu, entendu ou ressenti qui contre-témoignent avec et au nom des personnes à qui une dignité humaine semble refusée. Nous connaissons donc « l'avènement du témoin comme *deuxième personne* »⁷, dans le sens que l'entendait Frisch (2004), c'est-à-dire qu'une position d'intersujet prend place dans la relation testimoniale, intersujet en interaction avec un autre intersujet où chacun occupe des rôles différents. Ces rôles, presque complémentaires et sans hiérarchie, doivent s'accomplir pour mener à terme cette rencontre dialogique

⁷ Nous proposons d'ajouter cette quatrième période aux trois autres grands ensembles de figures du témoignage élaborés par Wieviorka (1998) et que nous avons précédemment présentés.

qui, pour ces intersujets, doit aussi s'étendre aux autres personnes de la société siégeant au sein d'institutions de même qu'aux citoyens dits ordinaires. Cette rencontre dialogique permet l'apparition de l'être humain décent que décrivait Redfield (2006). En contexte médiéval les individus devenaient des intersujets pour se protéger et protéger leur position sociale; la situation n'est pas tellement différente aujourd'hui. Les personnes privilégiées par la vie ont le sentiment d'avoir à accomplir ce que leur situation sociale, qu'elles n'ont pas choisie, leur demande : s'assurer du principe de l'égalité des chances qui, bien qu'impossible, est en même temps nécessaire (Savidan, 2007).

Les médias de masse et sociaux, au lieu de déresponsabiliser, permettent cette responsabilisation. Plus précisément, ils « participent à l'élaboration et à la socialisation du sens à donner, par le public, à des biens mémoriels ou testimoniaux » (Walter, 2007, p. 7). Le témoignage par les médias est défini comme étant « the witnessing performed *in, by and through* the media » (Frosh et Pinchevski, 2009, p. 1, soulignement des auteurs). Si cette stratégie est théorisée pour les médias de masse, elle s'applique, postulons-nous, également aux regroupements sociaux spontanés et aux individus socialement engagés qui participent à la redéfinition quotidienne de la justice sociale en utilisant les médias sociaux et de masse. Les individus-journalistes deviennent également des activistes-témoins et les individus-citoyens se transforment aussi en journalistes-militants-témoins.

Les médias de masse demeurent des outils démocratiques servant, à l'occasion, à faire avancer des dossiers qui, avant leur médiatisation, étaient restés sur les tablettes ou se dirigeaient vers des décisions bureaucratiques aux implications dramatiques pour les personnes concernées. Rima Elkouri est chroniqueuse au quotidien *La Presse* à Montréal. À la suite de deux séries de chroniques qu'elle a publiées pour deux cas de personnes qui demandaient le statut de réfugiés, chroniques qui ont requis des appels répétés au bureau du ministère Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), des décisions qui semblaient fermes du ministère ont été renversées dans les jours suivant la parution des questions soulevées par la journaliste. La première série de chroniques concerne Fanta, fillette de deux ans, et sa mère, Oumou Touré (Truchon et Saillant, 2009). D'origine guinéenne et résidente de Parc-Extension, un quartier d'immigration à Montréal, Mme Touré a vu ses multiples demandes de refuge au Canada être refusées jusqu'à ce que des organisations humanitaires et leur avocat unissent leurs efforts pour dénoncer cette situation par une ultime opération médiatique. En gras, dans le communiqué de presse, cette remarque : « Une enfant canadienne risque de subir l'excision »⁸. La sortie médiatique s'est concrétisée un jeudi et, le lendemain, des autorités du ministère Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) rencontraient la mère. Le samedi, les médias relayaient la bonne nouvelle : « Menacée d'excision, Fanta reste au Canada »⁹, décision qui a mené Elkouri à commenter quelques jours plus tard : « Il y a de ces hasards... ». Ce battage médiatique, avec entre autres la participation engagée de la chroniqueuse, a permis, nous pouvons le penser, à Fanta et sa famille de recevoir leur citoyenneté grâce aux tactiques d'un regroupement d'organismes communautaires et d'un avocat qui ont utilisé l'infrastructure médiatique non seulement comme courroie de transmission d'information au public mais aussi comme élément de pression publique sur l'appareil politique. En mentionnant Fanta et sa mère, Rima Elkouri précisait que leur cas est « un exemple où comme il n'y a pas d'appels pour la commission du statut des réfugiés, les médias servent de cours d'appel » (2007, communication personnelle)¹⁰.

Un autre exemple de témoignage dérivant d'un acte éthique de solidarité tel que le conçoit Frisch (2004) est la mise sur pied et le maintien du comité qui appuie la régularisation de Guilherme Hauka Azanga à Lyon, en France, regroupement dont les principaux outils de communication sont les médias sociaux, les courriels et les médias de masse. « Soutien à Guilherme Hauka Azanga » s'est formé à l'initiative de parents d'élèves qui ont assisté à l'enlèvement par la force de M. Hauka Azanga par la police après qu'il ait accompagné trois de ses quatre enfants à

⁸ Source : www.cyberpresse.ca/article/20070606/CPOPINO NS05/70606026/5910/CPACTUALITES

⁹ Sources : www.cyberpresse.ca/article/20070608/CPACTUALITES/70608145/6737/CPACTUALITES et www.cyberpresse.ca/article/20070609/CPACTUALITES/706090688/1019/CPACTUALITES

¹⁰ Le deuxième cas, plus récent, montre que la stratégie fonctionne toujours, mais pour combien de temps. Rima Elkouri a publié le 4 novembre 2010 une chronique intitulée « Honteux et inhumain » sur deux jeunes filles d'origine africaine, menacées de renvoi par le gouvernement canadien le 10 novembre 2010. Après quelques sorties dans les médias et des commentaires médiatisés par des politiciens du Bloc Québécois, les adolescentes ont pu demeurer au Canada.

Sources : <http://www.cyberpresse.ca/chroniqueurs/rima-elkouri/201011/04/01-4339163-honteux-et-inhumain.php> et <http://www.cyberpresse.ca/chroniqueurs/rima-elkouri/201011/06/01-4339986-lindifference.php>

l'école de quartier en mars 2010. Libéré le samedi précédent du centre de rétention par le juge des libertés, le père de famille en situation irrégulière depuis huit ans, que de nombreux parents du collectif décrivent comme s'étant « un papa très investi » et un comme « un soutien de famille au sens fort du terme », croit avoir sept jours durant lesquels, au terme de la loi, il est impossible qu'il soit arrêté. Il ignore toutefois que la cour d'appel à Lyon a annulé la décision du juge des libertés, à la suite de l'appel de la préfecture du Rhône, permettant ainsi aux policiers de l'arrêter et de le ramener en rétention¹¹. Ce sera la troisième fois en deux mois que Guilherme se retrouve en rétention et qu'il dépose une nouvelle demande d'asile. La situation de sa femme, avec qui il élève ses deux premiers enfants et les deux enfants qu'ils ont eu ensemble, a été régularisée en 2005. Sa nouvelle demande a été rejetée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides le 31 mars 2010.

Des activités de manifestation de soutien s'organisent par un site web, un blog, une page Facebook, une page Flickr et un microsite Twitter (par exemples, plusieurs personnes écrivent un G majuscule sur la paume de leur main, « comme Guilherme, Garde espoir » et affichent une photo de celle-ci sur les outils médiatiques utilisés; une conférence de presse est annoncée par les médias sociaux; on rédige et envoie une lettre au Préfet avec de nouvelles informations relatives aux enfants de Guilherme, une campagne de lobbying est menée auprès de Carla Bruni, etc.). Plusieurs médias nationaux présentent des reportages sur cette situation. Le jeudi 8 avril, à quelques jours de Pâques, les médias sociaux s'enflamment : le Comité a appris que Guilherme a été placé, de force, dans un avion. On demande aux amis Facebook, aux membres de Twitter et de la liste d'envois par courriel d'envoyer des lettres déjà préparées à un conseiller en immigration à l'Élysée, aux pilotes d'avion de deux lignes aériennes susceptibles d'avoir Guilherme sur leur vol et aux médias. Nous sommes plusieurs à le faire. Les nouvelles défilent sur le fil de presse que devient Facebook. D'abord contradictoires : « Guilherme n'est pas sur l'avion », « À priori, Guilherme était sur l'avion qui a décollé vers le Portugal, mais l'aéroport de Lisbonne n'a pas accepté que l'avion se pose et l'avion a dû revenir sur Paris »¹². Finalement, la nouvelle attendue tombe : « Guilherme est libre! ». L'accalmie est de courte durée car Guilherme, appréhendant que sa demande ne soit pas acceptée, disparaît de l'espace public pendant le mois de mai et n'a pas réapparu en public depuis.

Le Comité de soutien de Guilherme Hauka Azanga constitue un cas positionnant le concept de réponse partagée développé par Frisch (2004) car le témoin officiel (Guilherme) est reconnu par les autres personnes de son environnement social (Comité de soutien), les « témoins des témoins » comme l'entendait Wieviorka (1998), mais ici compris de manière positive et, dans cette situation, tel que le spécifiait Frisch « there is no such things as bearing witness *tout court*, rather one bears witness to someone » (2004, p. 47). Cet exemple illustre également que le tempo, le rythme avec lequel les informations témoignées sont véhiculées doivent maintenant faire partie de toute stratégie voulant gagner sur le politique, car pour avoir du pouvoir, il faut « gouverner au ras du social, en tentant d'orienter des flux incohérents et chaotiques, financiers et humains, matériels et symboliques », [...] [on] doit pour cela, piloter à vue, se rendre maître au jour le jour, d'une opinion fluide, insaisissable. Il ne s'agit plus de contrôler une société organisée sur le mode disciplinaire, mais de réguler des rythmes, d'ordonner des séquences sous la forme de véritables 'engrenages' narratifs » (Salmon, 2009, p. 8 et 10) .

Un autre événement a mobilisé l'attention médiatique, les ravages causés par l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans le 29 août 2005. Des milliers de journalistes et leurs équipes étaient sur place, à surveiller les moindres faits et gestes de la population locale et, après quelques jours de couverture intense, ils étaient remplacés par d'autres journalistes et leurs équipes car couvrir ce genre d'événement est exigeant autant sur le plan physique que psychologique. Cette tragédie s'est révélée également un moment charnière dans la manière de couvrir les nouvelles en direct : un journaliste inconnu alors du nom d'Anderson Cooper a créé sa marque de commerce, un *branding* qui est devenu depuis la norme : le journaliste-sauveur qui ne cache pas ses émotions¹³. Peu ou pas de journalistes peuvent affirmer toutefois qu'ils sont restés sur place, avec les personnes touchées par cette tragédie environnementale et sociale. Ride Hamilton, photojournaliste autodidacte et indépendant, était de ce groupe

¹¹ Voir : <http://www.lyoncapitale.fr/lyoncapitale/journal/univers/Actualite/Immigration/Arrestation-musclee-d-un-sans-papiers-angolais>.

¹² Cette nouvelle a réconforté tous ceux qui avaient envoyé des lettres à Lisbonne : l'action semblait avoir porté ses fruits. Difficile de savoir si c'est néanmoins le cas.

¹³ Voir : <http://nymag.com/nymetro/news/features/14301/>

restreint. Pour Hamilton, les héros de cette tragédie étaient des personnes « ordinaires », qui faisaient leur travail de manière « extra-ordinaire » (Rowell et Hamilton, 2006)¹⁴.

Avec plus de 200 heures d'images vidéo et d'entrevues, 30 000 photos et six ans de documentation de l'histoire générale de la Nouvelle-Orléans, Ride Hamilton a mis en circulation au service de la communauté locale et élargie ses archives et les documents visuels qu'il a réalisés. Hamilton a utilisé plusieurs canaux de communication pour diffuser les témoignages émanant de la tragédie. Il a son propre site web¹⁵, sa chaîne sur YouTube¹⁶, plusieurs DVD à son actif, il a déposé ses archives au Louisiana State Museum et a publié des photos dans plusieurs magazines, livres et quotidiens. Il finalise le script d'un film et la rédaction d'un roman. Sur la décision de mettre en circulation gratuitement ses films, Hamilton commente :

Having no traditional outlet for the in-progress Katrina documentary, I decided to post it on YouTube and Internet sites for the world to see for free. Over the years, this untraditional route has become traditional as the Internet is now the default way to see almost anything. [...] These samples represent 1% of my interviews, information, and footage, and are only a compilation - it is nothing like my vision for the final documentary. (2010, communication personnelle)

Les réactions aux documents produits par Ride Hamilton n'ont pas manqué : la première partie¹⁷ d'une série de neuf vidéos avec pour slogan « the ONLY tapestry of stories filmed as they are happening » a été visionnée plus de 76 000 fois sur YouTube¹⁸. Hamilton observe :

However, YouTube forces you to break everything up into 10-minute segments¹⁹, so it is not ideal for sharing full-length videos. People are allowed to make comments, and through these I have seen all varieties of statements from compassion to awe to racism to callousness to ignorance. These comments provide a good cross section of the population's ideas on the disaster. Sadly, most comments are uneducated, and prove how important it is to finish an informative documentary. (2010, communication personnelle)

Dès le premier épisode de cette série, le spectateur attentif ressent une tonalité différente de la majorité des reportages et autres productions visuelles sur le sujet. Ride Hamilton est un témoin au même titre que les autres témoins, mais il a, dans ses mains, une caméra vidéo et un appareil photo. Mais ses mains ne servent pas qu'à documenter, elles servent également à aider de manière bénévole les gens qu'il documente. Toutes les personnes apparaissant dans ces vidéos, Hamilton inclus, sont intrinsèquement des intersujets dans le sens donné par Frisch (2004). Ces intersujets se font apparaître mutuellement (Arendt, cité par Voirol, 2005) car ils se reconnaissent faire partie d'une entité qui s'appelle l'humanité, à l'opposé d'un journaliste-vedette qui fait acte de contrition pendant une période donnée et rentre chez lui ensuite pour passer à un autre « événement »²⁰.

Le travail de Ride Hamilton s'inscrit dans la même lignée que les survivants juifs, leurs descendants et les chercheurs, car il puise à même l'urgence du « devoir de mémoire ». Ce devoir de ramener la mémoire à une surface de compréhension commune s'effectue par la relation que Hamilton développe avec les gens parce qu'il est comme eux et le laisse savoir. Il ne se positionne pas comme un expert qui vient extirper un savoir ; il est un acolyte dont la caméra est une extension de son corps et de son âme²¹. Cette manière d'être est manifeste pendant l'épisode 8 de la série de vidéos produits par Hamilton²². Le pompier Adam Robert Woodruff raconte à la caméra son expérience de Katrina. Parler à une caméra n'est pas son métier mais Woodruff est parfaitement à l'aise et il s'adresse à la caméra comme s'il nous parlait à nous, de manière naturelle et décontractée, sans fard, sans artifice.

¹⁴ Voir : <http://www.nola.com/katrina/pages/090605/4.pdf>

¹⁵ Voir : <http://RideHamilton.com>

¹⁶ Voir : <http://www.youtube.com/user/podcastingneworleans>

¹⁷ Voir la première partie d'une série de neuf :

<http://www.youtube.com/user/podcastingneworleans#p/c/A33C24D1894C6579/0/KuPQ924ZhUM>

¹⁸ Depuis, ces documentaires ont généré des millions de visionnements sur YouTube.

¹⁹ Depuis 2010, les usagers peuvent télécharger des documents de plus de 10 minutes.

²⁰ Nous avons un important témoignage de Ride Hamilton sur sa manière d'entrer en relations avec les personnes rencontrées. De manière générale, avant de débiter son travail de documentation, il effectuait des tâches bénévoles pour aider les gens.

²¹ Voir le témoignage de Ride Hamilton sur sa manière de travailler en fichier supplémentaire sur le site d'Alterstice.

²² Voir : <http://www.facebook.com/video/video.php?v=1109222131782>

Hamilton et sa caméra le suivent dans ses activités et savent montrer, avec pudeur et respect, les moindres émotions qui apparaissent dans le timbre de voix de Woodruff et surtout, ses yeux.

Ride Hamilton et sa caméra nous présentent ensuite une dame qui nous fait visiter ce qu'il reste de sa maison et de sa vie avant Katrina. Ici aussi, Hamilton et sa caméra anticipent de manière synergique et organique la direction du témoignage de cette femme, mais Hamilton attend une fraction de seconde avant de suivre visuellement son propos, manière de faire qui permet de respecter le rythme de la dame, de lui laisser l'autorité du témoignage plutôt que de montrer qu'il savait, qu'il est perceptif. La relation intersubjective testimoniale est fondée sur la mise en valeur feutrée et respectueuse de l'agencité de la dame pendant ce moment difficile.

Often, the person speaking is not a skilled speaker, so we must be the medium to help guide them, explique Hamilton. One thing I like about my interviews on video, is I do them in the field, at the moment, at the event – so if watched as a whole – it cannot be distorted, it is a moment in time with as much honesty as possible (2010 : communication personnelle)

Cette absence de distorsion pourrait représenter une manière d'entrer dans un espace de vérité où la co-présence permet de présenter, comme le souligne Hamilton, un moment dans le temps comme il s'exposait alors. En ce sens, quand Shapiro (cité par Kleinman et Kleinman, 1997, p. 9) argue que la « representation is the absence of presence », la présence à soi et à l'autre de la part de toutes les personnes impliquées dans l'acte testimonial serait un gage de vérité momentanée dont l'essence peut encore être ressentie longtemps après son apparition.

Cette absence de représentation comblée par la co-présence est, nous proposons, un des enjeux de la relation testimoniale contemporaine. Cette co-présence est une des prémisses nécessaires au travail effectué par de plus en plus de regroupements spontanés d'individus et de personnes autonomes pour espérer avoir leur place et leur pouvoir dans l'espace public. Cette co-présence de l'intersujet dévoile l'éclatement de la catégorie du témoin car tous témoignent maintenant : les personnes qui ont vécu, ressenti et vu un événement, mais aussi les personnes qui n'ont pas vécu, ressenti et vu cet événement; ces dernières reconnaissent la personne qui a vécu, ressenti et vu un événement comme une des leurs et dès lors, elles sont solidaires avec le vécu, le ressenti et la vision de cette personne. Elles se sentent interpellées comme si c'étaient elles qui avaient vécu, ressenti et vécu cet événement. Il y a donc parallèlement un éclatement de la catégorie « expérience » qui permet de vivre d'une autre manière, plus imbriquée, plus subjective, l'interculturalité en action où tous se mélangent et certains prennent la responsabilité de témoigner pour d'autres comme pour réparer ce que l'État-nation fait subir à ces personnes. Une forme de réparation par la base.

Conclusion

Une des dimensions importantes pour aller au delà du témoignage et ainsi faire émerger l'éthique est la réactualisation de la communauté à travers trois éléments : le bon sens, l'amitié et la narration (Gordon, 2001). C'est ce que nous avons montré ici, l'éthique relationnelle au delà des cultures, une manière cosmopolite de vivre sa citoyenneté qui amène, au quotidien, quelquefois, de petites victoires. Pensons à Fanta et sa famille et aux deux adolescentes d'un pays d'Afrique qui ont pu rester au Canada et à Guilherme Hauka Azanga qui, bien que devant se cacher pour ne pas être déporté, est toujours en France, en attente certes, mais avec les appuis du Comité de soutien, et tous espèrent trouver une manière de régulariser sa situation légalement. Petites victoires qui sans la reformulation constante de la relation testimoniale intersubjective n'auraient pas eu lieu. La démocratie aujourd'hui se vit à travers et pour ces relations intersubjectives, dont le témoignage est un des outils sans cesse renouvelé dans cette ère où la rapidité d'exécution est cruciale.

Nous avons vu aussi que le témoignage est une entreprise, qu'il est fortement institutionnalisé depuis la période médiévale, même aujourd'hui quand il se déploie sur des plateformes dites alternatives comme les médias sociaux et Internet. Repensons à Ride Hamilton qui souhaitait présenter son travail en continuité plutôt que de manière morcelée comme l'exigeaient alors les politiques de téléchargement maximal de YouTube. Le témoignage n'est pas en soi progressiste ou interventionniste (Cubilié et Good, 2004). Il nécessite des stratégies adaptées aux intersujets, aux contextes et aux moments où ces témoignages sont nécessaires. Les expériences de relations testimoniales intersubjectives des deux dernières années dont nous avons discuté ici montrent que pour être efficace dans l'espace public, politique et légal, on doit sans cesse transformer les manières de disséminer le

témoignage et on doit parallèlement fabriquer de nouvelles stratégies pour assurer du pouvoir aux gens qui témoignent pour eux et pour les autres. En effet, l'étude de cas à travers les époques et au Québec, en France et aux États-Unis, a soulevé que si de nouvelles configurations historiques permettent l'actuelle éthique du témoignage où celui-ci est partagé publiquement, il n'en demeure pas moins que la reconnaissance des personnes qui cherchent à être dignifiées sur la place publique et dans l'espace civique par des instances médiatiques, légales et politiques passent encore, trop souvent, par des violences symboliques et structurelles. Ainsi, « [u]ne parole saisie à un moment bien précis, instrumentalisée parfois dans un contexte politique et idéologique est destiné, comme tous les contextes politiques, à évoluer. [...] [L]e moment précis du témoignage nous dit beaucoup [plus] sur la culture politique de la société dans laquelle vit le témoin » (Wievorka, 1998, p. 172-173) que sur les témoins et « témoins des témoins » intersujets et le témoignage en lui-même.

Références bibliographiques

- Cohen, S. (2001). *States of denial: knowing about atrocities and suffering*. Malden : Polity Press in association with Blackwell Publishers.
- Frisch, A. (2004). The ethics of testimony : a genealogical perspective. *Discourse*, 25(1-2), 36-54.
- Frosh, P. et Pinchevski, A. (2009). *Media witnessing. Testimony in the age of mass communication*. Houndmills : Palgrave Macmillan.
- Redfield, P. (2006). A less modest witness: collective advocacy and motivated truth in a medical humanitarian movement, *American Ethnologist*, 33(1), 3-26.
- Rowell, C. et Hamilton, R. (2006). Ride Hamilton with Charles Henry Rowell. *Callaloo*, 29(4), 1203-1208.
- Salmon, C. (2009). *Storytelling. Saison 1. Chroniques du monde contemporain*. Paris : Les Prairies ordinaires.
- Savidan, P. (2007). *Repenser l'égalité des chances*. Paris : Édition Grasset.
- Truchon, K. et Saillant, F. (2009). Les médias comme tribunal d'appel? De l'utilisation du témoignage comme contre-pouvoir par des personnes demandant le refuge au Canada et leurs alliés. *Bulletin Vivre ensemble*, 16(55), 1-5.
- Walter, J. (2007). Les récits livresques de la survivance sur le camp de la Neue Bremm : enjeux et orientations disciplinaires. *Communication*, 26(1), 1-28.
- Weine, S. (2006). *Testimony after catastrophe. Narrating the traumas of political violence*. Evanston : Northwestern University Press.
- Wievorka, A. (1998). *L'ère du témoin*. Paris : Hachette Littérature.